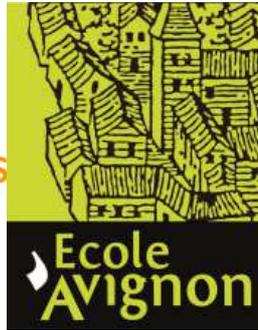


Invitation presse

Le 2 septembre 2019



Parc national
des Cévennes



Anne LEGILE

Directrice du Parc national des Cévennes

et

Christine VIGNON

Co-directrice de l'École d'Avignon

ont le plaisir de vous convier
à la signature d'une convention de partenariat entre les deux établissements

**le vendredi 6 septembre 2019 à 15h00
au siège du Parc national à Florac-Trois-Rivières
(Salle Émile Leynaud)**

Le Parc national des Cévennes et L'École d'Avignon s'associent pour conduire des projets pédagogiques, techniques, d'expertises, de conseils et d'accompagnement sur le patrimoine bâti.

Depuis 35 ans, l'École d'Avignon agit au cœur de la filière réhabilitation. Elle est passée d'un centre de formation à un centre de ressources pour la réhabilitation du patrimoine architectural. Elle articule une série de prestations visant toutes à apporter un service d'accompagnement aux trois grandes catégories d'acteurs: la maîtrise d'ouvrage, privée comme publique, la maîtrise d'œuvre et le secteur de l'exécution.

L'établissement public du Parc national des Cévennes agit au quotidien pour la préservation du patrimoine bâti, notamment en cœur de Parc national. A travers les conseils et expertises délivrés par ses agents, à travers ses missions régaliennes d'instruction des demandes d'autorisation des travaux, il permet la rénovation et parfois l'extension du bâti dans le respect des savoir-faire, des volumes et des qualités existantes.